

# COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 août 2008

CP 08/08-11

## **FOURNITURE ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT DE MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS LOT N°19 – FOURNITURE D'UN TRACTEUR PORTEUR INDUSTRIEL Avenant n° 1 au marché n° 25/08**

—

Le marché n° 25/08 relatif à la fourniture d'un tracteur porteur industriel destiné à la subdivision départementale de MONTAUBAN a été conclu le 11 mars 2008 avec la Société LIZAGRI GARONNE.

Le présent avenant a pour objet :

- de remplacer la Société LIZAGRI GARONNE dans l'exécution du marché n°25/08 par la Société AGRI QUERCY-LOMAGNE,
- d'intégrer la nouvelle domiciliation bancaire de la Société AGRI QUERCY-LOMAGNE.

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n° 1 au marché n° 25/08 relatif à la la fourniture d'un tracteur porteur industriel conclu le 11 mars 2008 avec la Société LIZAGRI GARONNE.

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 29 août 2008**

CP 08/08-11

**FOURNITURE ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT  
DE MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS  
LOT N°19 – FOURNITURE D'UN TRACTEUR  
PORTEUR INDUSTRIEL  
Avenant n° 1 au marché n° 25/08**

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu le marché n° 25/08 relatif à la fourniture d'un tracteur porteur industriel destiné à la subdivision départementale de MONTAUBAN conclu le 11 mars 2008 avec la Société LIZAGRI GARONNE,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Approuve l'avenant n° 1 au marché relatif à la la fourniture d'un tracteur porteur industriel à conclure avec la société AGRI QUERCY LOMAGNE ;
- Autorise Monsieur le Président à signer cet avenant au nom et pour le compte du département.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,